Journée d'information : La plantation d’un verger bio

Objectifs
acquérir les notions techniques de plantation d'un verger en bio

Contenu
Au cours de la journée d’information organisée, Daniel Payen présentera aux agriculteurs :
- Les interventions nécessaires en amont de la plantation d’arbres fruitiers (amendements, fertilisation, travail du sol),
- Le choix du matériel végétal (espèces, variétés porte-greffe et greffon, âge du scion, disponibilité locale, etc.),
- Les différentes modalités de plantation.

La journée s’organisera en deux temps. Au cours de la matinée nous aborderons en salle les différents aspects de façon théorique. L’après-midi l’ensemble du groupe appliquera les principes théoriques à travers la plantation collective de quelques arbres sur une parcelle de 1.5 hectares qui doit être plantée dans son intégralité en mars 2011.

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 01/01/2012

Tarifs
Adhérent 0€
Non agricole 0€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
journée réservée aux adhérents du CIVAM Bio 34

Plus de renseignements
CIVAM Bio 34 - Maison des Agriculteurs B Mas de Saporta CS 50023 34875 LATTES Cedex
Tél. : 04.67.06.23.90 - Fax : 04.67.06.55.75
http://www.civamagrobio34.asso.fr
http://www.bio34.com

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

01 janv 2012 09:00 - 17:30	date à préciser 34320 Roujan	Daniel Payen, Verger Ecole de Sommières

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d’installation doivent fournir l’attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _

Prénom _

Adresse : _

Code postal : _

Commune _

Courriel _

Téléphone _

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

- ☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)